



MASSÉRAC, le 8 Septembre 2026

Membres du Conseil Municipal
44290 MASSERAC

MAIRIE DE MASSERAC

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 SEPTEMBRE 2026 A 19 H 30

Date de convocation : 3 Septembre 2026

Présents : Fabrice SANCHEZ, Régis CLAVIER, Stéphanie LAFORGE (en visio), Thierry PERRIN, Maria Del Carmen LETORT (en visio), René DESROCHES, Didier CORREIA, Olivier BORDAIS, Noémie MOUSSINEAU, Sloane DAVID, Bruno MASETTO, Yoann SOHIER,

Excusés : Mr René DESROCHES
Mme Garance GOUARNÉ n'a pas réussi à se connecter en visio
Mme Valérie SENOCQ donne pouvoir à Mme Noémie MOUSSINEAU
Mme Sonia SUEL donne pouvoir à Mme Stéphanie LAFORGE

Secrétaire de séance : Mr Didier CORREIA

- COMMUNE

- **Délibération du conseil municipal avec Redon Agglomération pour la mise à disposition d'un ordinateur portable CANEL à Mr Le Maire.**

Mr Le Maire informe les élus que Redon Agglomération met à disposition un CARTABLE Numérique de L'Elu – CANEL – Ce dispositif repose sur la fourniture d'un équipement informatique sécurisé de gamme professionnelle à la charge de Redon Agglomération.

Les élus valident à l'unanimité l'adhésion à la convention CANEL.

- **Délibération pour le transfert de la compétence (ou le non-transfert) en matière de police de publicité à Redon Agglomération**

Mr Le Maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture de Nantes demandant à la commune si elle garde la compétence en matière de police de publicité, ou si elle transfère cette compétence à Redon Agglomération.

Suite à cette lecture, il informe les élus que Redon Agglomération ne souhaite pas prendre cette compétence.

La commune garde donc cette compétence à l'unanimité.

- **Climatisation école (point d'étape)**

Mr Le Maire informe l'assemblée que les climatiseurs de l'école ont été installés fin août.

- **Véhicule léger voirie à remplacer sur le budget 2026**

Mr Le Maire informe les élus que suite à l'incendie du Berlingo, il est nécessaire d'acheter un petit utilitaire pour le remplacer.

- **Remplacement du camion voirie à prévoir pour 2027 (problème embrayage, châssis et CT pollution)**

Mr Le Maire informe les élus que le camion des services techniques ne passera pas au contrôle technique l'année prochaine et qu'il sera nécessaire d'en acheter un en 2027. Il faudra prévoir 30 000 € au budget 2027.

○ **Convention chambre des métiers et de l'artisanat du pays de la Loire (point d'étape)**

Une convention a été passée l'année dernière avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour réfléchir sur les travaux à faire quand la mairie prévoyait de reprendre le commerce TI MELEM.

Etant donné qu'une vente à un particulier est prévue d'ici la fin de l'année, il propose de demander de réorienter la convention sur les autres commerces de la commune, à savoir la boulangerie et le bar à huîtres.

Le dossier sera étudié quand la vente du TI MELEM sera définitive.

○ **Recensement INSEE du 21 Janvier au 20 Février 2027 recrutements à prévoir**

Les 2 coordonnateurs seront en Formation le 14 octobre à St Vincent des Landes.

Une offre de recrutement a été passée à France Services pour les 2 agents recenseurs, avec une rémunération à la tâche.

○ **Mutuelle Communale commission le 28 septembre avant décision du Conseil Municipal**

Mr Le Maire informe les élus que la commission communale CCAS travaille actuellement sur une mutuelle communale et que le choix du ou des prestataires sera étudié au prochain conseil.

Questions et Informations diverses :

○ **Rentrée scolaire**

A la rentrée 2026, l'école compte 61 élèves et la cantine, une moyenne de 56 élèves.

○ **Personnels Commune**

Mr Le Maire informe les élus que suite à l'ouverture d'un poste d'ATSEM à mi-temps et le départ de l'agent en charge du ménage de l'école, une personne a été recrutée pour effectuer le poste d'ATSEM et le ménage de l'école.

Il informe également qu'un agent des services techniques a demandé une Rupture Conventionnelle. Elle a été finalisée au mois d'Août. Les négociations sont bien avancées pour son remplacement.

En attendant, la mairie a recruté Mr TESSE Patrice, à raison de 20 heures par semaine, pour assurer la jonction.

○ **La statue Benoît de Massérac cout des réparations 350 € pris en charge par l'assurance de la personne responsable**

Les réparations effectuées par Mr BOTERF Raymond, avec l'aide de Mr Kristian Kresenski, d'un montant de 350 € sont prises en charge par l'assurance de la personne responsable.

○ **Bulletin Municipal 2027**

Mr Le Maire informe les élus qu'il a rencontré aujourd'hui le prestataire de service pour l'élaboration du bulletin municipal.

Les infos devront parvenir à la mairie début novembre.

En prévision :

- Photo de groupe du conseil municipal et une photo individuelle de chaque conseiller(ère)
- Photo de tous les agents et des agents par service
- Rétrospective sur l'école d'agriculture, en face de l'ancienne mairie, et sur l'école des filles qui existait auparavant au même emplacement.
- Focus sur les mobilités (train, aleop, vélo électrique, red...)

La prochaine réunion du bulletin est prévue le 29 Septembre à 11H45 à la mairie.

○ **Logement d'urgence**

Les élus sont informés du courrier envoyé début août au locataire du logement d'urgence pour un départ au maximum 30 septembre

○ **Alarme école : remplacement de la centrale.**

La centrale de l'alarme incendie a été changée.

Il reste l'alarme intrusion à voir.

○ **Cabinet Paramédical : entrées – sorties**

Les élus sont informés que Mmes DAVID Sloane, CHAVEROT Pauline, et GIRAUD Carol ont résiliés leur bail au 30 Septembre 2026.

Mme MOUSSINEAU Noémie est arrivée le 1^{er} septembre comme kinésiologue.

○ **Tour de Table**

Chaque élu est interrogé sur les commissions de Redon Agglomération qu'il souhaite intégrer :

Pôle	Commission	Vice-Président.e/ Conseiller.ère Délégué.e	titulaire	suppléant
Environnement	Cycle de l'eau <i>Eau, assainissement, GEMAPI</i>	Franck HERSEMEULE	mêmes élus désignés au Conseil d'exploitation : Mr Régis CLAVIER	
	Transition écologique <i>Agriculture, Alimentation, Energie, Climat. Transitions sociétales</i>	Jean-Luc LEVESQUE	Mme Sonia SUEL	
	Déchets <i>Prévention, collecte et traitement des déchets</i>	Yoann LE FOL	mêmes élus désignés au Conseil d'exploitation : Mr Régis CLAVIER	
Economie et Développement	Economie <i>Développement économique, économie circulaire ESS, Transition digitale et enseignement supérieur, politiques de l'emploi et de l'insertion</i>	Jérôme RICORDEL Jacques CARPENTIER		
	Tourisme <i>Stratégie de développement touristique, stratégie Pays d'Art et d'Histoire</i>	Isabelle BARATHON	Mme Maria LETORT	
Ressources	Ressources <i>Ressources humaines, Service commun informatique, Systèmes d'information pour les agents de REDON Agglomération, Budgets, Contractualisation, Bâtiments communautaires</i>	Alexis MATULL Jacques CARPENTIER Françoise BOUSSEKEY		
Services à la population et Cohésion sociale	Culture <i>Médiathèque, Réseau des bibliothèques, Conservatoire et Théâtre</i>	Florent COUTANT	Mr Thierry PERRIN	Mme Maria LETORT
	Santé Autonomie <i>Prévention, Promotion de la santé, accès aux soins Contrat Local Santé, Santé mentale, CLIC, Lutte contre l'isolement</i>	Rose-Line PREVERT	Mme Maria LETORT	
	Activités de plein air <i>Infrastructures nautiques Piscines, Bases nautiques, Ports. Sports pleine nature et Aérodrome</i>	Benoît QUELARD		
	Parcours de l'enfant <i>Service Public de la petite enfance, coordination de la politique de la famille</i>	Marie-Laure PONDARD		
Aménagement Durable	Aménagement du territoire <i>Urbanisme stratégique et opérationnel, Dynamiques de centralité, Politique et stratégie de l'Habitat, Commission Intercommunale du Logement, Gens du Voyage et Voirie intercommunale</i>	Pascal DUCHENE Thierry POULAIN	Mr Régis CLAVIER	Mr Fabrice SANCHEZ
	Mobilités <i>Transports (urbain, sur réservation, scolaire), mobilités vélo, ferroviaire</i>	Franck PICHOT	Mme Maria LETORT	

Mr Didier CORREIA demande les conditions pour qu'un privé puisse demander une subvention pour la manifestation de l'arrivée du Père Noël.

Mr Le Maire lui répond que la commune ne peut subventionner cette manifestation que si elle est portée par une association qui remplit les conditions pour être subventionnée.

Mr Régis CLAVIER informe les élus que suite à 3 tentatives de cambriolage chez une même personne Rue St-Benoît, la municipalité a décidé de laisser l'éclairage public allumé la nuit, pendant une semaine, dans cette rue.

Il informe également les membres du conseil qu'il a une demande de couper les cloches de l'église la nuit pendant la période estivale. Il demande à chacun de réfléchir à cette requête.

Séance close à 20 H 50.